

Comité consultatif d'Action Civique et de Mémoire (CNACM)



DECLARATION D'ACTION CIVIQUE

2021

CITOYENNETE FRANÇAISE EN 2021 ET NOUVELLE MEMOIRE COMBATTANTE

En 2010, pour son congrès national à Montpellier, la CNACM avait choisi comme thème de sa déclaration finale : « **Être citoyen français en 2010** ».

Ses rédacteurs étaient parfaitement conscients des « inévitables mutations de la société » (sic) mais faisaient confiance en une « jeunesse qui ne demande qu'à respecter les valeurs que nous aurons su lui transmettre et lui faire aimer » (sic).

En 2021 sommes-nous face à une crise de la citoyenneté ?

Mémoire, Solidarité, Entraide, Amitié, ainsi que **fidélité aux valeurs traditionnelles** de notre pays, **Liberté, Égalité, Fraternité** - quelles que soient les époques ou les circonstances - ont toujours caractérisé le monde combattant français.

Que peut apporter l'Union Nationale des Combattants (UNC) à notre pays pour qu'il conserve ces valeurs qui ont fait que la France a été – et reste encore – une référence dans le concert des Nations ?

La nouvelle mémoire combattante matérialise cette contribution.

I - Une crise de la citoyenneté en 2021 ?

11 ans après la déclaration d'action civique de la CNACM au congrès de Montpellier, nous y voilà !!!

Les mutations annoncées se sont accélérées. Très récemment, l'apparition de la pandémie de coronavirus a bousculé – plus encore – et désorganisé la vie de notre pays, contribuant à générer un doute généralisé, à tous les niveaux de la société.

D'aucuns parlent de « crise de la citoyenneté ».

Relayés par les médias, les discours politiques, les critiques systématiques et ciblées de maîtres à penser et de philosophes auto-proclamés, entretiennent une forme d'insatisfaction et de défiance générales, ainsi qu'une perte de confiance dans les institutions et leur fonctionnement. Cette défiance a été confortée par ce qui est considéré - injustement - comme une forme d'incapacité des rouages de l'État, à prévenir et à juguler le terrorisme ; injustement car le sacro-saint principe de l'état de droit, sans cesse invoqué au nom des droits de l'homme, prive l'exécutif de modes d'action adaptés pour lutter contre ce nouveau fléau.

Il en est de même face à la progression inéluctable de l'islamisme et du communautarisme qui commencent à imprégner durablement le fond culturel et social français.

Le risque de séparatisme a donc justifié la rédaction d'une loi - sur mesure - pour le combattre.

Les Droits de l'Homme, fruit de la Révolution française de 1789, sont régulièrement détournés de leur sens premier et utilisés - désormais - pour saper l'autorité de l'État et favoriser l'émergence de groupes de pensées (indigénistes) ou de lobbies (féministes, théorie du genre, etc...).

Il en est de même pour le terme de « citoyen » et les notions de Liberté, Égalité, Fraternité qui sont tout aussi dévoyés et appelés en renfort pour justifier tout mouvement de contestation, quelque en soit la raison.

L'individualisme, autre caractéristique française - en particulier en cette période de pandémie - atteint des paroxysmes et se manifeste par un égoïsme exacerbé, proche d'une forme de racisme sur fond de protection contre le virus.

La devise : « **Résister c'est exister** » est devenue une règle première, en particulier chez les plus jeunes.

Actes d'incivisme et délictuels, insultes, provocations, tensions avec les forces de l'ordre et tout ce qui représente l'ordre établi, sont en passe de devenir le lot quotidien chez ces jeunes qui échappent à une autorité parentale souvent défaillante pour différentes raisons (couples séparés/divorcés, familles monoparentales, difficultés sociales, chômage, etc..).

Les atteintes portées au respect de nos emblèmes, le port de signes distinctifs vestimentaires, le « droit à la différence », régulièrement observés ou invoqués, mettent en évidence l'échec des politiques d'intégration et d'assimilation d'une partie de la population, notamment d'origine immigrée.

La théorie du **relativisme culturel**, en nous faisant pernicieusement douter des valeurs structurantes et fondatrices de notre société, voudrait nous faire culpabiliser sur le bien-fondé de notre modèle de vie, en nous imposant une forme de tolérance repentante.

L'Éducation Nationale, en charge auprès des jeunes de notre pays - dont ceux issus de la diversité -, d'élaborer cette véritable « alchimie » qu'était l'École de la République, fierté française, ne parvient plus assurer cette mission.

Pour autant, il serait injuste de lui en faire porter l'entière responsabilité, quand nombre de parents s'exonèrent de leur rôle éducatif familial.

Elle n'est plus en mesure de former des citoyens responsables, conscients de leurs devoirs et de leurs droits, et détenteurs d'un savoir dûment dispensé et contrôlé.

Le « creuset national » est en panne.

La laïcité, spécificité française s'il en est, devient - au lieu de contribuer à réserver la religion à la sphère privée de chaque citoyen - une arme redoutable de contestation au sein de la société et au sein même du système scolaire et universitaire.

La langue française, autrefois langue de la diplomatie, de l'art et de la bienséance, est battue en brèche par la langue anglaise, avec la complicité des médias, de notre intelligentsia et même de notre classe politique. Par voie de conséquence, la Francophonie est dorénavant limitée dans son rayonnement international.

De plus, dans les faits, une partie de la population ne maîtrise pas - au quotidien - le français. Cette méconnaissance de la signification et de la portée exactes des mots est source de problèmes relationnels et d'incompréhension.

Par ailleurs, la démagogie et la manipulation, pratiquées - au quotidien - par certains hommes politiques, ne sont pas sans conséquence dans la gestion du pays.

Lois, décrets, règlements sont faits et défaits, amendés, contestés au rythme des réactions de tout - ou partie - de l'opinion nationale ou locale. Le tout dicté par des raisons culturelles, culturelles, philosophiques. Les limites de l'exercice de la démocratie sont ainsi atteintes.

Fake-news, Internet et réseaux sociaux véhiculent informations et désinformations, contribuant au renforcement d'un climat ambiant, empreint de suspicion, de scepticisme et de désenchantement.

L'Administration, quant à elle, se veut omniprésente et intrusive, via une informatisation à outrance de la vie au quotidien, et la mise en œuvre progressive de règles coercitives sous prétexte de sécurité, de défense du citoyen et de bien-être.

Dans les domaines particuliers de l'Histoire et de la Mémoire, des groupes d'intellectuels et des courants de pensées s'ingénient - actuellement - à dénoncer les actions menées par la France dans le contexte colonisation/décolonisation, partie intégrante et irréfutable de son histoire.

Leurs écrits, déclarations, campagnes de presse, visent à porter atteinte à l'Honneur de nos Armées, réclamant repentances, excuses, dédommagements, etc...

Dans la perspective du 60^e anniversaire de l'indépendance de l'Algérie - en 2022 - ils relaient une propagande dûment orchestrée par l'État algérien.

Ils culpabilisent - impunément - les anciens d'AFN survivants, qui en tant que citoyens et obéissant à la Loi, ont accompli leur devoir durant de longs mois, sacrifié leur jeunesse et perdu des camarades dans des circonstances souvent tragiques.

Pourtant, dans cette morosité ambiante, il existe une majorité silencieuse de citoyens qui s'accommode difficilement de cette situation délétère mais continue à respecter la Loi.

In petto, un grand nombre de citoyens français - toutes origines confondues - reste fier de son pays et de son Histoire. Ils demeurent fidèles aux valeurs qui ont fait la force et la gloire de la France, en toutes circonstances, heureuses ou malheureuses.

Un esprit combattant ne demande qu'à s'exprimer.

L'Union Nationale des Combattants, forte de ses 180 000 adhérents et de son maillage territorial, est en mesure de répondre à cette attente.

S'impliquant - au quotidien - pour conserver la mémoire de ceux qui ont sacrifié leurs vies, et (ou) ont souffert pour la France, l'UNC perpétue les valeurs qui les ont animés.

Elle soutient et honore les combattants, d'hier, d'aujourd'hui et de demain.

La **nouvelle mémoire combattante** en est la concrétisation.

II - La nouvelle mémoire combattante

Dans le contexte actuel, l'UNC se propose d'avoir une lecture réaliste, assumée, décomplexée et constructive de l'Histoire de la France.

La défense de la France est son ADN.

L'UNC a une approche « redynamisée »* de la notion de mémoire combattante : la « nouvelle mémoire combattante », se compose d'un triptyque inscrit dans le continuum vertueux suivant :

- **une mémoire combattante du passé,**
- **une mémoire combattante du présent,**
- **une mémoire combattante de l'avenir,**

Toutes trois suivent un **fil rouge**, perpétué dans le temps : **solidarité, entraide, amitié.**

* (cf. *Le mot du président VDC n° 1860 de Décembre 2020*).

Une mémoire combattante du passé :

En liaison avec le ministère des Armées et l'ONAC/VG, l'UNC perpétue la mémoire des combattants morts pour la France ou pour le service de la nation – dans des conflits ou actions passés et (ou) actuels (OPérations EXtérieures (OPEX)/ OPérations INTérieures (OPINT)).

Elle participe activement à toutes les commémorations et hommages que leur rend le pays, aux côtés des associations mémorielles et d'anciens combattants et contribue aux réflexions actuellement menées au niveau national - pour « commémorer autrement ».

L'UNC pratique depuis sa fondation en 1918 la solidarité, l'entraide, et l'amitié qui lient les anciens combattants et rassemblent les actuels combattants OPEX et OPINT sur le terrain,

jusqu'à l'acte héroïque dans certains cas. Elle les assure de son soutien, conformément à sa devise : « Tous unis comme au front ».

Une mémoire combattante du présent :

Pour l'UNC, la mémoire du sacrifice des combattants Morts pour la France, ainsi que des souffrances endurées par les survivants, se prolonge et se traduit par une mémoire combattante du présent qui passe par un devoir de solidarité et d'entraide envers eux et leurs familles. Il s'agit, dans certains cas, d'un simple devoir de réparation, en complément des actions menées dans ce domaine par l'ONAC/VG, dont la devise est Mémoire et Solidarité.

En effet, après l'hommage mémoriel rendu aux morts, il y a lieu d'accompagner les blessés (physiques et psychologiques) ainsi que les veuves et orphelins de guerre.

Pour certains, par la suite, la vie n'a pas fait de cadeaux, malgré le devoir accompli, comme notre pays le leur avait demandé (ou leur a été imposé, de par la Loi, en ce qui concerne les anciens d'AFN).

L'UNC les soutient, matériellement et socialement, en complément des aides accordées par l'ONAC/VG, dont elle est une partie prenante active, au sein des commissions solidarité départementales de cet office.

Actuellement, ce soutien de l'UNC se réoriente vers les jeunes OPEX (dits de 4^e génération de combattants) blessés dans les récents engagements de nos Armées (Afghanistan/Sahel, etc..) via sa Commission-blessés.

Cette solidarité avec les vivants s'étend aussi aux veuves des anciens combattants titulaires de la carte du combattant mais aussi aux autres adhérents, non titulaires de la carte du combattant (Soldats de France/membres associés), au moyen de secours ciblés.

En 2019, le montant total de cette aide délivrée par le seul siège national s'élevait à 87 965,00 euros et il est en progression constante.

S'y ajoutent les aides ponctuelles, accordées par les fédérations mais aussi par certaines associations locales de l'UNC, aides modulées en fonction de leurs ressources propres.

L'UNC diversifie l'entraide au profit des adhérents de l'UNC (ressortissants ONAC/VG, Soldats de France ou membres associés) par des actions favorisant la reconversion, et pour les OPEX grâce à une convention de partenariat avec l'association Implic'action.

Fédérations et associations locales de l'UNC s'investissent pour signaler des possibilités d'emplois locaux et faciliter la réinsertion dans le civil de ces militaires en fin de contrats.

Via une convention avec DOMITYS, les seniors ont accès à des maisons de retraite médicalisées, à des prix préférentiels. Ces établissements peuvent recevoir aussi des plus jeunes en soins post-opératoires.

Enfin, l'UNC défend - si nécessaire - ses membres dans les domaines juridiques, sociaux ou humanitaires, en veillant à l'obtention des droits (aides/recours) et récompenses (décorations), inhérents à leurs statuts respectifs, prévus par la Loi.

La mémoire combattante de l'avenir

L'UNC tisse - au quotidien - un réseau d'influence efficace au sein de la société française (élus/hauts responsables/administrations/politiques/décideurs), utile pour faire passer ses points de vue, réserves, critiques constructives ou suggestions, dans le seul but de défendre les intérêts moraux et matériels, actuels et futurs, du monde combattant.

Elle se veut être un interlocuteur représentatif et incontournable dans ce domaine, avec cette ambition : « Être la grande association de référence qui compte dans le paysage du monde combattant au XXI^e siècle ».

Des réflexions et des contacts sont en cours, pour y parvenir, en s'inspirant d'exemples en la matière, d'autres pays (Nouvelle Zélande/Canada/Belgique/Australie, etc..).

En 100 ans d'existence, l'UNC a obtenu - sous les gouvernements successifs des III^e, IV^e et V^e République - l'adoption de nombreuses mesures financières, sociales et juridiques, etc... - dans la droite ligne du devoir de réparation au mieux des intérêts du monde combattant.

L'UNC défend ces intérêts en intervenant régulièrement auprès des autorités compétentes et devant les élus de la Nation (auditions par des commissions ou par des responsables de dossiers thématiques).

Elle siège au sein du CA de l'ONAC/VG en la personne de son président-national qui peut ainsi faire valoir le point de vue de l'UNC ; de même dans une majorité de départements, au sein du Conseil Départemental des anciens Combattants, victimes de guerre et de la mémoire de la nation (CDAC) via les commissions de mémoire et de solidarité.

L'UNC soutient la Défense Nationale, en étant vigilante au quotidien, pour défendre l'honneur et l'engagement des armées en France et à l'étranger.

Via l'Association de Soutien à l'Armée française (ASAF), et les rencontres de son président-national avec de hauts responsables civils et militaires, l'UNC s'informe et veille à ce que nos forces armées disposent des moyens matériels et humains en concordance avec les missions qui leur sont données.

Ainsi en est-il du suivi de l'élaboration des Lois de Programmation Militaire (LPM), et de contacts, de démarches et d'interventions devant les membres de la commission de défense.

En suivant l'évolution actuelle des relations mémorielles entre la France et l'Algérie, l'UNC veille - plus particulièrement - à la protection de l'honneur des Armées dans ce dossier brûlant, à la veille du 60^e anniversaire de l'indépendance de l'Algérie en 2022.

Elle a réagi aux propositions du rapport Stora en interne (fédérations et associations locales) et en externe, par voie de presse et en s'adressant à la Ministre de tutelle.

L'UNC participe actuellement aux études, concertations et consultations, menées par le ministère de la Défense et l'ONAC/VG pour « commémorer autrement », démarche qui vise à honorer la mémoire de tous ceux qui sont morts pour la France et ont servi sous ses trois couleurs en y associant le maximum de citoyens et plus précisément les jeunes.

Elle s'investit dans les initiatives visant à perpétuer la mémoire et construire leur citoyenneté chez les plus jeunes.

A cet effet, elle apporte son soutien au Service National Universel (SNU) - dont la mise en œuvre a été impactée par la pandémie - en les incitant à s'y investir et en proposant des thèmes et projets mémoriels dans les deux phases obligatoires (formation civique/mission d'Intérêt Général). Fédérations et associations ont été sollicitées dans ce sens.

Conclusion :

En cette période de doute généralisé, généré par les conséquences directes et indirectes de l'évolution de la société, ainsi que par les effets de la pandémie, l'**UNC** souhaite être le **catalyseur**, et le **point de repère** - dans le **monde combattant** - de tous ceux qui croient en une France, fidèle à ses valeurs traditionnelles de Liberté, Égalité et Fraternité.

L'UNC croit en une **France capable de se redresser et de rayonner** - à nouveau - comme elle l'a fait tout au long de son Histoire, en restant fidèle à sa devise, comme ses **combattants d'hier, d'aujourd'hui et à venir** : « **Tous unis comme au Front** ».

Jean-François CALCET
Président de la CNACM
toussaintcalcet@gmail.com